

Sébastien

Ta disparition soudaine nous laisse sans voix.

Que les milliers de pins laricio de Tartagine veillent sur toi avec la même attention que tu leur as prodigué en les plantant depuis six ans.

Nous ne t'oublierons pas.

« La vie n'est pas une chose raisonnable. On ne peut, sauf à se mentir, la disposer devant soi sur plusieurs années, comme une chose calme, un dessin d'architecte. »

Christian Bobin, « la plus que vive ».

La Sittelle s'associe également à la douleur des collègues qui ont perdu un de leur proche.



Les leçons de maître Sittello

Maître Sittello, revigoré par la chaleur estivale à l'ombre des larici, s'attarde sur les sigles et la perte de sens qu'ils génèrent. Désormais, on ne dit pas un comité technique paritaire, mais un CTP (banalisant en cela le manque de parité dans ces réunions); le Plan Pour l'ONF a dès le début été institutionnalisé en PPO (réduisant à néant le « Pour » de ce sigle, voire le convertissant en « contre »); les ressources humaines sont pour tous la RH, sigle bien commode pour déshumaniser les décisions qui sont prises, la démarche qualité arbore son Q à tout bout de champ (DQ, LRQA) sans pour autant améliorer véritablement la qualité et l'efficacité de notre travail, ..., la palme revenant sans conteste au Crédit Lyonnais qui s'est subtilement transformé en son acronyme (le LCL) pour que le client oublie le renflouement de ses dettes abyssales par nos impôts.

Il est vrai que chacun de nous, dans un soucis de rapidité et de



L'arbre à lettres

" Dans un monde dans lequel le nombre d'heures de travail serait court, où chacun aurait suffisamment de nourriture, vivrait dans une maison munie d'une salle de bains et d'un réfrigérateur, posséderait une automobile ou même un avion, la plus évidente, et peut-être la plus importante forme d'inégalité aurait déjà disparu. Devenue générale, la richesse ne conférerait plus aucune distinction. Il était possible, sans aucun doute, d'imaginer une société dans laquelle la richesse dans le sens de possessions personnelles et de luxe serait également distribuée, tandis que le savoir resterait entre les mains d'une petite caste privilégiée. Mais, dans la pratique, une telle société ne pourrait demeurer longtemps stable. Si tous, en effet, jouissaient de la même façon de loisirs et de sécurité, la grande masse d'êtres humains qui est normalement abruti par la pauvreté pourrait s'instruire et apprendre à réfléchir par elle-même, elle s'apercevrait alors tôt ou tard que la minorité privilégiée n'a aucune raison d'être, et la balayerait. En résumé, une société hiérarchisée n'était possible que sur la base de la pauvreté et de l'ignorance. "

" 1984 " de Georges Orwell

facilité, est tenté de tout abrégé. Mais sans rentrer dans le débat sur l'évolution de la langue, l'utilisation de cette novlangue* à base de sigles pose un problème de perte de sens et de valeurs des mots et des concepts. Plutôt qu'un long discours, citons ici le visionnaire Georges Orwell, qui, dès la fin des années 40, nous alertait sur le sujet dans son excellent roman « 1984 » :

« Même dans les premières décennies du XXe siècle, les mots et phrases télescopés avaient été l'un des traits caractéristiques de la langue politique, et l'on avait remarqué que, bien qu'universelle, la tendance à employer de telles abréviations était plus marquée dans les organisations et dans les pays totalitaires. Ainsi les mots: Gestapo, Comintern, Imprecorr, Agitprop. Mais cette habitude, au début, avait été adoptée telle qu'elle se présentait, instinctivement. En novlangue, on l'adoptait dans un dessein conscient.

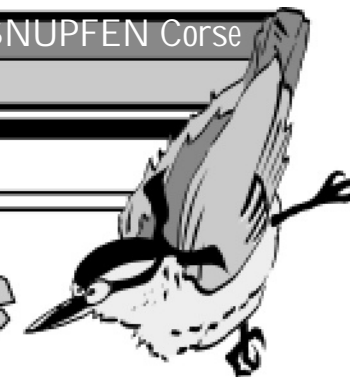
On remarqua qu'en abrégant ainsi un mot, on restreignait et changeait subtilement sa signification, car on lui

enlevait les associations qui, autrement, y étaient attachées. Les mots «communisme international», par exemple, évoquaient une image composite : Universelle fraternité humaine, drapeaux rouges, barricades, Karl Marx, Commune de Paris, tandis que le mot « Comintern » suggérait simplement une organisation étroite et un corps de doctrine bien défini. Il se référait à un objet presque aussi reconnaissable et limité dans son usage qu'une chaise ou une table. [...]

Ce résultat était obtenu, non seulement par l'habitude d'abrégé chaque fois que possible, mais encore par le soin presque exagéré apporté à rendre les mots aisément prononçables. [...] Ce que l'on voulait obtenir, surtout pour des fins politiques, c'étaient des mots abrégés et courts, d'un sens précis, qui pouvaient être rapidement prononcés et éveillaient le minimum d'écho dans l'esprit de celui qui parlait. »

* Pour ceux qui n'ont pas lu le roman « 1984 », la novlangue est la langue officielle de ce pays totalitaire dirigé par Big Brother. Elle est basée sur la langue nationale (et qui la remplace au fur et à mesure), mais les mots qui portent à réfléchir, comme libre ou penser, sont vidés de leur sens, voire interdits.

LA SITTELE DES CHENAIES



Editorial

« Toujours, depuis dix-huit siècles, sous la discipline des grands domaines gallo-romains, sous la hiérarchie de la propriété féodale, sous l'égoïsme de la propriété bourgeoise et financière, toujours ils ont laissé couler vers d'autres, vers une minorité oisive, les sources du blé et du vin, de richesse, de force et de joie qui jaillissent de la terre sous leur outil, sous leur effort.

A eux la peine des labours et le souci des semailles, à eux le travail inquiet de la pioche au pied de chaque cep, à eux l'acharnement de la cognée sur la forêt résistante, à eux les courts sommeils dans l'étable et le soin du bétail avant le lever du jour. Mais toujours c'est vers le noble Gaulois, tout fier d'un récent voyage à Rome, c'est vers le suzerain féodal qui se harnache pour le somptueux tournoi, c'est vers le financier gaspilleur, vers le bourgeois taquin et avare que va de siècle en siècle la richesse des champs, des vignes et des bois.

Le paysan voit fuir de ses mains la force des étés, l'abondance des automnes, et c'est pour d'autres toujours qu'il s'épuise et qu'il pâtit. Mais aussi, quelle que soit sa résignation et sa sujétion, toujours, de l'origine des temps à l'heure présente, il a fait entendre de siècle en siècle une protestation pour avertir les puissants que lui aussi il saurait et voulait jouir ».

J. Jaurès, Interpellation à la Chambre des Députés sur la crise agricole (19 juin 1897)

Les mouvements sociaux de ces dernières années et notamment la polémique sur le financement des retraites, ne peuvent que rappeler cette interpellation de Jaurès. L'absurdité d'un financement « par le bas » sans que ceux qui détiennent « la richesse des champs, des vignes et des bois » ne mettent la main à la patte, si elle est dénoncée aujourd'hui par quelques hommes politiques et des syndicats, est rarement reprise par les médias. Pourtant, pourquoi les « gens d'en bas » accepteraient-ils de faire des sacrifices alors que les riches ne se sentent pas concernés ? Parce que la roue continue de tourner... toujours, depuis vingt siècles ?

Alors entrons en résistance, tous dans la rue.

Les caisses sont vides : au voleur !

Moins de fonctionnaires mais mieux payés. C'était l'une des nombreuses promesses de Sarkozy, candidat à la présidentielle en 2007. En 2010, il y a effectivement beaucoup moins de fonctionnaires. Mais on apprend que le « mieux payés » ne sera pas au rendez-vous, il faut bien équilibrer le budget de l'état, en ces temps de crise et de dette colossale.

La masse salariale des fonctionnaires comme variable d'ajustement du budget ? Sornettes. Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, ça permet d'économiser 500 millions d'euros par an sur le budget de l'état. Les diminutions camouflées de la fiscalité depuis 2000, dues à l'augmentation des niches fiscales, c'est une perte de 100 milliards d'euros par an dans le budget*. On aurait pu en créer des postes de forestiers, infirmières, médecins urgentistes, professeurs, juges, conseillers ANPE, postiers, contrôleurs sanitaires, inspecteurs du travail...

Un autre chiffre : 9,3, ça vous dit quelque chose ? C'est en fait le pourcentage du PIB (produit intérieur brut) qui a glissé des salaires aux dividendes principalement (pendant que les salaires stagnent, que le chômage augmente, les profits des capitaux montent en flèche). Ce qui représente quand même plus de 100 autres petits milliards d'euros par an dont les travailleurs se voient aujourd'hui dépouillés aux profits... des actionnaires.

Evidemment ces sommes aussi auraient permis de conserver un niveau d'emploi élevé et bien rémunéré. Sans compter que toutes ces personnes fonctionnaires et privées confondues auraient payé des cotisations, donc auraient participé au remplissage des caisses de retraites.

Quand on dit que les caisses sont vides, c'est en fait que l'on a détourné l'argent avant de les remplir.

86% du montant des niches fiscales profite aux 10% des français les plus riches.

Alors la faute à la crise et à la dette ou aux choix politiques et économiques ?

* voir aussi article page 4

Souffrance éthique

Les médias nationaux commencent enfin à informer les français sur le malaise à l'ONF.

C'est ainsi qu'on peut lire dans Le Monde daté du 29 septembre un article sur « la souffrance éthique » et les 22 suicides qu'a connus l'Office ces sept dernières années. La Sittelle vous recommande vivement la lecture de cet article (à télécharger sur le site www.snupfen1.org) qui vous apprendra entre autre que notre directrice des ressources humaines estime que « le malaise, on le reconnaît, mais il ne faut pas le réduire à la question des suicides » ; la passion du métier « n'aide pas toujours à accepter les changements en cours ».

Et le cap est maintenu lors du dernier Comité Central Hygiène et Sécurité. Par une motion déposée suite aux rapports d'expertise de deux de ces suicides, les syndicats indiquent que « l'organisation du travail au sein de l'établissement et les orientations stratégiques de l'ONF apparaissent dans ces drames comme des facteurs déterminants. » Ils « demande(nt) que ces facteurs soient reconnus comme sources de souffrances au travail » et « préconise(nt) un changement radical dans les orientations stratégiques de l'établissement, notamment en termes d'organisation du travail et de management ».

Ayant voté évidemment contre cette motion*, notre directrice des ressources humaines se justifie ainsi : pas d'accord avec le terme « déterminants »...oui mais déterminants ou pas, ils existent. « Ces rapports ont clairement mis en évidence des liens directs entre le contexte professionnel des collègues et leur souffrance au travail avec effets négatifs sur leur santé » (rapport intersyndical du CCHS) et ça elle ne peut pas le nier et doit en tenir compte. Pour le changement des orientations, ce « n'est pas du ressort du CCHS »... oui mais c'est de son ressort de détecter et de faire remonter les problèmes, banane...

Motion tout de même adoptée mais avec un refus manifeste de la direction de traiter les problèmes réels. C'est sûr qu'elle au moins elle sait résister à la passion du métier de DRH!

* FO (SNTF-SNPA) a également voté contre.

LA RETRAITE A 67 ANS



Vous êtes tous déjà au courant des tenants et des aboutissants de la lutte sociale contre la réforme des retraites. La propagande qui consiste à demander aux travailleurs de travailler plus longtemps pour sauver le système a déjà été démontée maintes fois par des documents syndicaux qui vous ont été envoyés régulièrement. Il ne s'agit pas ici de rediscuter sur l'injustice d'une réforme qui rognera sur les pensions des travailleurs, ni des autres modes de financements possibles qui sont systématiquement évincés par le gouvernement, ni même du manque d'exemplarité des députés. Au-delà du problème de la pérennité du système de retraite, c'est l'exercice de la démocratie qui est mis à mal.

En effet, la réforme des retraites ne figurait pas dans la campagne du candidat Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle en 2007, ni à celle des ses candidats UMP aux élections législatives. En l'état, le gouvernement n'est donc pas légitime pour traiter ce sujet, d'autant plus que seulement 29% des français accordent leur confiance au président, alors que plus de 70 % des français soutiennent le mouvement social contre cette réforme. S'il avait réellement concerté les représentants de la société civile (syndicalistes en particulier mais pas que) ou soumis son projet de réforme à référendum, voire même (rêvons un peu) dissous l'Assemblée (avec réélection de députés et une campagne axée sur les retraites), ce gouvernement aurait fait preuve de démocratie, c'est-à-dire qu'il aurait véritablement laissé le pouvoir au peuple.

Au lieu de cela, ce gouvernement, affublé de boules kyès et d'oeillères, s'accapare le pouvoir, comme si le peuple français avait élu un monarque aux pouvoirs absolus pour 5 ans. Mais le bulletin d'élection n'est pas un chèque en blanc et le régime français n'est pas une autocratie.

Ce n'est malheureusement pas la première fois qu'un président agit de la sorte ; il n'empêche, ce qui se passe est très grave pour la démocratie. Tant qu'à y être, ils n'ont qu'à évincer le débat politique de l'Assemblée et du Sénat... ah, oui, ils l'ont fait!

« L'obéissance à un homme dont l'autorité n'est pas illuminée de légitimité, c'est un cauchemar » (Simone Weil, extrait de « la pesanteur et la grâce »)

L'ÂGE DE LA RETRAITE REPUSSE



La retraite de la démocratie

Scandaleux

Comme tout bon personnel de l'Office, je croyais faire partie d'un organisme, représentant de l'état de droit, censé faire appliquer les lois et certainement pas les détourner et encore moins s'asseoir dessus.

Le SNUPFEN dénonce ainsi, à travers une lettre ouverte au ministre du budget, en date du 18 septembre et signée par Philippe Berger, le secrétaire général, la scandaleuse vente de « 57 ha de terrain domaniaux faisant partie de la forêt domaniale de Compiègne » à la Société des Courses de Compiègne (SCC), « terrains abusivement aliénés dans le domaine forestier national, la gestion de ce terrain devant revenir à l'Office National des Forêts conformément à l'article L 121-2 du code forestier. » C'est « une atteinte très grave à un dispositif législatif » créant ainsi « un précédent pouvant conduire toute personne physique ou morale bénéficiant d'une convention d'occupation de terrains forestiers domaniaux, à solliciter et obtenir une aliénation à son profit, par simple convenance personnelle, en dehors de tout motif d'intérêt général reconnu. »

Outre le fait que « la vente s'est opérée sans aucune publicité ni mise en concurrence, ce qui constitue une violation manifeste des principes régissant les ventes de biens immobiliers de l'Etat », « sur le fond, la décision de vendre ce terrain est illégale puisque l'article L 3211-5 de l'actuel Code Général de la Propriété des Personnes Publiques impose (premier alinéa) le vote d'une loi préalable avant toute aliénation de terrains forestiers domaniaux », et cette loi n'a jamais été votée.

Le SNUPFEN demande l'annulation de cette vente qui déshonore notre service public et met une fois de plus en avant les abus d'un gouvernement qui se croit tout permis.

Explications complémentaires : en 2003, un certain H. Gaymard alors ministre de l'Agriculture, avait refusé cette première demande de la part de la SCC, sous prétexte justement que ce n'était pas légal pour diverses raisons (dont celle que la SCC ne donnait pas d'autres terrains boisés en compensation comme cela est prévu par la loi). Aujourd'hui à la tête du conseil d'administration de l'ONF (et bientôt PDG ?) il a en revanche donné son accord (obligatoire, entre autre, pour que la vente puisse se faire), alors qu'il sait pertinemment que cette vente n'est pas légale. Et le comble dans tout ça, c'est que c'est un certain Eric Woerth qui a fait procéder à cette vente juste avant de quitter Bercy, pour faire plaisir à ses copains (il est rappelé qu'avec sa femme, qui possède une écurie, ils fréquentent avec assiduité le milieu hippique et notamment à Chantilly dont il est maire depuis 1995...mais ça c'est une autre histoire).



La Sittelle souhaite la bienvenue dans les forêts corses à Julien Vezinet à Zicavo et Lucas Zeloni à Palneca (l'UT du Taravu se renfloue !), Philippe Albanese à Guagno et Nicolas Pettini au service aménagement.

ONF deviendra VERT

« Les nombreux défis auxquels doit faire face l'ONF exigent la modernisation de sa gouvernance [...] comme pour la plupart des EPIC[...]soit la désignation d'un Président Directeur Général... » Jusqu'à maintenant on avait un Directeur Général nommé par décret, et un Président élu au sein d'un conseil d'administration composé de 12 à 28 membres. Demain, nous aurons un PDG nommé par décret et 11 conseillers d'administration. Parmi ceux-ci, on retrouve 4 représentants directs de l'Etat (plus le PDG), qui auront plus d'aise pour mettre en place des réformes telles que la privatisation en Société Anonyme comme les autres ex-EPIC.

Pour la petite histoire, France Telecom et EDF (pour ne citer qu'eux) étaient aussi des EPIC qui se sont dotés de PDG.

Alors la Sittelle propose dès maintenant de suivre la voie de notre grande sœur des télécoms devenue «orange», appelez-nous «vert»!

No Pasaran

Pour les 4 premiers jours de grève de septembre/octobre, la mobilisation du personnel de l'ONF Corse a été plus qu'honorable, puisqu'elle a été en moyenne de 22% pour l'ensemble du personnel, les fonctionnaires et assimilés ayant été le plus mobilisés (1/3 de grévistes lors de la journée du 7 septembre).

La Sittelle salue l'effort de tous les collègues grévistes pour cette lutte difficile et malheureusement inscrite dans la durée.

Non au détricotage des acquis sociaux pour les profits de quelques nantis, un autre mode de financement de nos retraites est possible. Comme le scandale Pasionaria devant l'armée du dictateur Franco : no pasarán!

La sittelle des chênaies
Directeur de publication :
Philippe Hazemann
Dépot légal :
21 janvier 2008
Imprimerie ONF Corse
Trimestriel
Conception-Réalisation :
SNUPFEN Corse

Quel plaisir de recevoir le petit journal d'Anne-Marie Boulengier, notre très chère directrice des ressources humaines.



Un petit journal sur papier éco (crise oblige). 8 pages pour nous informer de ses frasques quand 4 auraient suffi (quitte à faire des économies). 8 pages qui dévoilent sa représentation des personnels de terrain de l'ONF et de leur travail.

Par des petits dessins d'abord : si les ouvriers forestiers sont toujours vus comme des bûcherons, les agents de terrain sont devenus agents de paperasse, voire des playmobils idiots qui ont des comportements proches du militaire.



Puis par une immersion sur le terrain auprès de deux forestiers modèles. Tenez-vous bien, c'est du lourd, Anne-Marie nous explique pédagogiquement avec les détails de celle qui découvre la vie, le rôle des pistes DFCI et celui de l'agent ONF des fois qu'on soit pas au courant. Mention spéciale pour la prise de risque d'une sortie en forêt de montagne pour une habituée du macadam parisien et de l'ascenseur de la Tour de la DG : « *Après quinze minutes d'ascension sur cette voie accrochée au-dessus du vide, faite de grosses pierres sur lesquelles le véhicule semble plus glisser qu'adhérer, je commence à avoir quelques gouttes de sueur sur le front.* » Bienvenue dans le monde réel de la forêt!

Mais l'essentiel est sauf : le cocorico sur le savoir-faire de l'office et ses couleurs. Oui, ces mêmes collègues,

tout de vert vêtus, qui portent fièrement les couleurs d'un office d'un autre temps... Pourquoi d'un autre temps ? Les collègues en photo portent l'ancienne



version de l'uniforme, alors que les playmobils portent les uniformes que nous attendons toujours ! N'auraient-ils pas été livrés dans les temps, ont-ils reçu des tailles fantasmagoriques ou bien considèrent-ils que le nouveau vestiaire n'est pas franchement adapté ?

Vivement le prochain journal qui arr-ache pour connaître le fin mot de l'histoire.

* Les illustrations sont celles du journal RH

Un spécialiste est spécialisé dans une thématique, un gestionnaire gère et un directeur dirige. C'est donc le directeur qui est sollicité pour élaborer la stratégie régionale, c'est lui aussi qui est responsable de ces personnels, mais ce n'est pas lui qui va discuter avec le maire d'une commune à propos de la gestion de sa forêt ou avec les partenaires administratifs ou associatifs à propos d'une espèce et de sa gestion. Ou alors, le spécialiste s'invitera dans les salons de la CTC pour définir les modalités de vente de bois, voire pourra même décider de ne plus couper du bois et le gestionnaire s'invitera chez le DG pour augmenter le nombre de poste ou augmenter des primes.

A-t-on déjà vu au rugby les frères demis de mêlée pousser au milieu de la mêlée et les costauds avants détailler sur le terrain pour marquer l'essai ? Chacun à sa place et tout ira mieux dans le meilleur des mondes*.

* enfin, toutes choses étant idéales par ailleurs.

Gaspillons du papier, ça aide la filière bois

« *En application de notre politique environnementale, tous les personnels doivent se sentir concernés et veiller à réduire le nombre de déchets produits, notamment en matière de papier.* » Ceci est le préambule de la DIA sur les déchets, document de 3 pages envoyé par courrier postal à tout le personnel, qui, dans un charabia bourré de DEC, ER6, SPE et autres ACH, fixe le travail du pilote et des correspondants en matière de gestion des déchets. Ces braves gens étant au nombre de 5, n'aurait-il pas été plus approprié, et en adéquation avec la déclaration d'intention précédente, de n'envoyer ce courrier qu'à ces personnes (quitte à déposer le document sur Intraforêt, pour bien montrer à ces messieurs-dames les auditeurs de la qualité qu'on a bien fait notre travail dans la transparence) ? Quant à savoir ce qu'on fait concrètement de nos bombes de peintures vides ou de nos cartouches d'encre, ce n'est pas dans cette DIA qu'on le saura. Patience et longueur de temps....

Qu'on se rassure, la DR, dans son souci de limiter le papier, a imprimé cette DIA en recto-verso, ce qui ne fait qu'une demi-ramette de papier gaspillée. Vive la DQ !

Sans chemise, sans pantalon

Si la Sittelle en remet une couche, c'est bien que le compte n'y est toujours pas. Si vous n'avez pas la chance d'avoir la silhouette des mannequins de l'ONF (c'est-à-dire petits bras, grandes jambes et ventre proéminent) et que vous avez dû renvoyer il y a plus d'un an une partie de votre dotation d'habillement ONF, alors vous êtes peut-être encore dans l'attente de la précieuse couche de vêtement qui vous évitera de vous cailler cet hiver en forêt ou de vous promener avec des fringues vétustes.

Que faut-il faire pour que les habits tant attendus arrivent ? Poser nu en dernière page du journal RH ?

Notre direction générale a décidément le don d'irriter son personnel.

Voici un exemple de plus de son ignorance totale de la psychologie humaine : les contractuels de droit public ayant signé depuis trois ans se sont vus proposer une augmentation de traitement comme cela était prévu (ils ne fonctionnent pas au passage d'indices et d'échelons). Les contractuels public de Corse ont tous eu une augmentation à peu près équivalente en pourcentage mais, allez savoir pourquoi, une personne se retrouve avec deux mois en moins sur la prise effective de cette augmentation (le contrat a été signé par exemple en janvier 2007, et l'augmentation ne prend effet qu'à partir de mars 2010). Raison invoquée : contrainte budgétaire...une économie qui s'élève

Sabotage (la suite)

Vous voulez un autre exemple d'injustice sciemment voulue par notre direction pour diviser le personnel avec des moyens financiers ? La fameuse GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) doit indemniser le personnel « *dont le traitement indiciaire brut a progressé moins vite que l'inflation sur une période de référence de quatre ans* » (journal RH sept. 2010). Mais pas tous les personnels bien sûr ; sont exclus, les contractuels (public et privé), ceux qui ont moins de quatre ans d'ancienneté et ceux qui ne sont pas dans le dernier échelon de leur corps depuis quatre ans...Et bien, ça doit en faire du monde tout ça, confronté à l'injustice arbitraire de la direction. Car vous avez remarqué, c'est encore les moins bien lotis qu'on maintient la tête sous l'eau.

à environ 210 euros ! Bon, admettons que sur toute la France, une cinquantaine de personnes soient concernées (et encore), ça fait dans les 10 500 euros. Dix milles euros d'économie et un impact certain sur la motivation du personnel qui se sent légitimement bafoué. Ces soi-disant moyens de faire des économies sapent le moral des gens qui font fonctionner ce service public. Ces injustices quotidiennes gangrèment le fonctionnement et écœurent le personnel. Enfin quoi, n'aurait-il pas été plus pertinent de diminuer de 1 000 euros 10 primes de hauts fonctionnaires qui ne verraient même pas la différence plutôt que de gratter encore une fois chez ceux qui gagnent le moins ? Notre direction veut couler la boîte ? Bravo, elle est sur la bonne voie.

Exit le STC ?

Concernant le personnel de droit privé de l'Office (en grande majorité les ouvriers forestiers), le journal RH de septembre indique « *les organisations syndicales devront à présent recueillir 10% des suffrages aux élections de l'automne 2010 pour être considérées comme représentatives au sein de l'Office* ». Un accord a été signé avec la direction par la CGT, la CFTC et EFA-CGC afin de lisser les conventions collectives. Même si cet accord a le mérite de vouloir traiter le personnel à égalité, on peut légitimement se demander ce que va devenir le STC, unique représentant de nos ouvriers en Corse. La convention collective longuement négociée restera-t-elle d'actualité ?

Une communication dans la transparence, tel est le maître mot de notre directeur régional qui n'hésite pas à envoyer un courrier à ses personnels pour leur informer de ses trouvailles de sites internet. On est heureux.

Sauf qu'un petit courriel à l'ensemble des personnels pour les informer de la tenue de la vente de bois, voire les inviter à cette vente, ce n'aurait pas été de trop. Au lieu de cela, notre cher DR a préféré faire passer l'information par le téléphone arabe du CODIR, entraînant un délai certain dans la transmission de l'information, quand elle est transmise.

Il n'y a pas si longtemps que cela, les ventes de bois étaient considérées comme un temps fort de notre établissement. Mais c'est vrai, en ces temps, on n'organisait pas des journées de cohésion sociale à Francardo...

Dans le genre transparence et information, on peut aussi saluer la dextérité de notre cher directeur régional, qui fait sa tambouille tout seul avec les postes, une petite modification par-ci, un petit appel à candidature par là, alors même que l'organigramme n'était pas validé et sans concertation avec les représentants des personnels. Oui bien sûr, il y a des excuses, certaines mêmes parfois sont très bonnes, mais un peu de communication, ou même mieux de concertation*, ce serait ça de la vraie transparence. Et en plus, c'est légal !

La Sittelle serait bien tentée ici d'évoquer la validation de l'organigramme, mis au vote en CTPR, alors même que tous s'accordaient à dire que ce document était un document de travail (le SNUPFEN s'est prononcé contre ce document en l'état). Mais un soupçon d'audit qualité à venir et une pincée de délai avant le départ de POD pour excuse, vite, passez au four du CTPR, il en sortira un bloubiboulga, qu'il faudra retravailler. Mais qu'importe, le document est sorti dans les délais, les auditeurs qualité ont vu la croix dans la case « élaborer un organigramme fonctionnel de la région », que demande le peuple ?

* Voir la définition de ce mot dans le numéro 1 de la Sittelle des chênaies, disponible auprès du SNUPFEN.

Si c'est bien la réforme des retraites qui pousse aujourd'hui des millions de français à battre le pavé, le ras-le-bol est en fait général. Le « travailler tous plus longtemps pour sauver le régime des retraites » cache en réalité de multiples injustices sociales dont l'affaire Bettencourt est un révélateur calamiteux.

Sur le sujet de la fiscalité en France, un reporter de l'émission «là-bas si j'y suis », François Ruffin, a interviewé Michel Sapin, socialiste, ancien ministre de l'économie et des finances et ancien ministre de la fonction publique et de la réforme de l'état. Morceaux choisis.

François Ruffin : M^{me} Bettencourt est imposée à hauteur de 9% de ses revenus alors qu'un infirmier l'est à environ 12%, comment en est-on arrivé là ?

Michel Sapin : par un processus très compliqué qui au début était très simple : l'impôt sur le revenu, qui était calculé sur l'ensemble des revenus, il était progressif par tranches et pouvait monter jusqu'à 55%. Et puis il y a eu cette phobie de l'impôt qui est apparue à droite mais qui a été aussi portée par la gauche. Et parce qu'il fallait faire baisser l'impôt sans trop le montrer, on a maintenu un peu près les tranches d'imposition sur le revenu, on a laissé penser que l'on

avait un mécanisme progressif. Par le mécanisme des niches fiscales arrivent des situations incroyables. Que madame Bettencourt ne paye que seulement 9%, mais en plus se voit rétrocéder 30 millions par le biais du bouclier fiscal, on est arrivé dans l'aberration. Il n'y a qu'une solution dans ce domaine c'est de redonner de la simplicité et de la lisibilité à ce système fiscal naturel que l'on trouve dans tous les pays qui est un impôt normal et progressif sur l'ensemble des revenus.

François Ruffin : Cette phobie de l'impôt vous l'avez, vous, vu s'imposer lentement : par quelles étapes et depuis quand ?

Michel Sapin : Cette idéologie qui est venue des Etats-Unis consistait à dire que si l'on rend les riches un peu plus riches, les pauvres vont en profiter (théorie du ruissellement)... C'est une doctrine qui n'a montré nullement son efficacité économique, qui est d'une injustice fiscale extraordinaire et qui en plus appauvrit les puissances publiques partout. C'est de là que vient le déficit vertigineux des Etats-Unis et de la France. Il y a un chiffre que beaucoup de gens servent parce qu'il a été élaboré par un membre de la majorité : Gilles Carrez, député UMP, rapporteur général du budget à l'Assemblée Nationale. Il a fait un calcul intéressant : en appliquant aujourd'hui les règles fiscales qui existaient il y a 10 ans, il est arrivé à la conclusion que nous aurions aujourd'hui 100 milliards de recettes supplémentaires. Le déficit public d'il y a deux ans était de 50 milliards. C'est-à-dire que la France aurait pu être à l'équilibre si nous n'avions pas subi cette phobie de l'impôt.

François Ruffin : Est-ce que vous faites un lien entre les suppressions de postes dans les écoles et la baisse d'impôts ?

Michel Sapin : Bien sûr que le lien existe... On aimerait tous dire qu'il

faudrait plus de professeurs et moins d'impôts. Mais chacun voit bien que les services publics, l'action publique, la sécurité sociale solidaire sont financés par les impôts et les cotisations sociales. Et au fond, le degré de civilisation d'une société se mesure au niveau de solidarités, au niveau de constructions, de liens entre les hommes et les femmes sur un même territoire de quelque chose qui les relie entre eux tous ensemble avec les impôts que nous payons et en contre partie la santé, les transports, les écoles que nous disposons.



François Ruffin : Dans son discours du 12 juillet Nicolas Sarkozy déclare que : « nous avons diminué les postes de fonctionnaires dans notre pays comme jamais, nous avons supprimé 100 000 postes en 3 ans. Dans le budget 2011 nous en supprimerons encore 34 000. La France ne peut pas vivre au dessus de ses moyens... Augmenter les impôts je m'y refuse totalement. »

Michel Sapin : Il y a des espèces de tics de langage, on ne parle pas de policiers, de gendarmes ou d'infirmières, on parle des fonctionnaires, comme si lorsque l'on supprime un poste sur deux de fonctionnaires partant à la retraite on supprimerait un sur deux bureaucrates obscurs, gris et tristes ne faisant rien dans son bureau. Mais la moitié des fonctionnaires de l'état ce sont des agents de l'éducation nationale. Donc quand vous diminuez le nombre de

fonctionnaires, vous commencez d'abord à diminuer le nombre de profs et après cela a des conséquences dans les écoles, lycées et collèges...

François Ruffin : et pour faire passer le déficit de la France sous la barre des 3% comme promis d'ici deux ans, combien de milliers de fonctionnaires faut-il supprimer ?

Michel Sapin : Le chiffre est connu. Lorsque vous supprimez un poste de fonctionnaire sur deux partant à la retraite, chiffre du ministère du budget, vous économisez 500 millions d'euros. Lorsque

vous baissez la TVA dans la restauration, vous perdez 3 milliards d'euros de recette. Je fais le calcul : dans les 5 années de Nicolas Sarkozy, la diminution du nombre de fonctionnaires aura rapporté moins au budget de l'état que la baisse de la TVA n'aura coûté.

Entre de beaux cadeaux maquillés aux plus aisés et un service public de qualité, notre gouvernement a tranché. Demain matin, après avoir laqué nos cheveux, parce que nous le valons bien, et bu notre petit crème à 10 centimes



Contractuels : vers une amélioration statutaire ou un maintien des inégalités ?*

Des réunions de concertations entre les syndicats et la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) ont été lancées, et doivent aboutir à une proposition de protocole d'accord sur les agents non titulaires de la fonction publique (contractuels privé et public, auxiliaires, vacataires...), un projet de loi devant être déposé début 2011. Il s'agit de mettre en place un système homogène de gestion des contractuels dans l'ensemble de la fonction publique afin de lutter notamment contre les abus des employeurs publics.

Officiellement, plusieurs thèmes doivent être abordés : cas de recours aux contrats, renouvellement et fin de contrat, parcours professionnels, amélioration du recrutement et de la gestion des non-titulaires, amélioration du cahier des charges statique.

En préambule de la première réunion qui s'est tenue le 24 septembre, les syndicats ont fait une déclaration commune (concernant un document de préparation à cette réunion, envoyé par la DGAFP) rappelant notamment que le thème sur les « conditions d'accès à l'emploi titulaire » avait été oublié alors que le président de la répu-

blique avait parlé de « titularisation progressive » lors d'un discours en janvier dernier. Ils s'inquiètent également de la non prise en compte de travaux réalisés précédemment et craignent que le gouvernement fasse comme à son habitude, présenter les mesures déjà décidées, manière de dire qu'elles ont été concertées, et les appliquer telles quelles.

Un des sujets central concerne la reconduction pendant de nombreuses années de contrats à durée déterminée de 10 mois sans possibilité légale d'obtenir un contrat à durée indéterminée. On comprend mieux pourquoi, après avoir dit que le contrat serait d'un an, l'opérateur SIG pour les aménagements a au final été recruté avec un contrat de 10 mois...

Au fait, pour ceux qui auraient comme argument « c'est normal qu'il y ait des différences, ils ne sont pas fonctionnaires, ils n'ont qu'à passer le concours », il faut mettre les choses au point : ce n'est pas de la faute aux recrutés si l'ONF embauche des contractuels. Soit on refuse vraiment tout

recours aux contractuels, soit, si on accepte ce recours, il faut qu'ils soient traités de façon équitable.

Pas de supplément familial : les enfants d'un contractuel ont donc moins de valeur que ceux d'un fonctionnaire ? Ceci impacte d'ailleurs aussi sur la prime de transport en Corse. Pas d'indemnité de contrainte administrative : les contractuels auraient-ils plus de facilité à se loger ? Pas de prime de grade et de suggestion d'emploi (PGSE) pour certains mais pour d'autres oui...pourquoi ? Il n'y a aucune raison valable pour que des différences telles que l'on en voit aujourd'hui perdurent.

Tout le monde semble d'accord avec la notion de « à travail égal salaire égal ». Il est grand temps de la mettre en application. Il est en effet inacceptable d'entendre des discours qui justifient ces différences pour une histoire de concours.

Le SNUPFEN suit attentivement ces concertations et ne manquera pas de vous tenir informés.

* D'après un compte-rendu non daté de la CGT

